



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 06840

Numéro SIREN : 437 558 893

Nom ou dénomination : NAXICAP PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2017 sous le numéro de dépôt 44293

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 04-05-2017

N° DE DEPOT : 2017R044293

N° GESTION : 2001B06840

N° SIREN : 437558893

DENOMINATION : NAXICAP PARTNERS

ADRESSE : 5/7 R DE MONTTESSUY 75007 PARIS

DATE D'ACTE : 29-03-2017

TYPE D'ACTE : Procès-verbal du conseil de surveillance

NATURE D'ACTE : Changement(s) de membre(s) du conseil de surveillance

NAXICAP PARTNERS

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1 510 016 Euros
Société de Gestion de Portefeuille - Agrément COB GP 01 - 041
Siège social : 5-7 rue de Montessuy - 75007 PARIS
437 558 893 RCS PARIS
(la « Société »)

Extrait du

Procès-verbal des délibérations du Conseil de Surveillance

Séance du 29 mars 2017

L'an deux mil dix-sept, le 29 mars à 16 heures 30, les membres du Conseil de Surveillance se sont réunis au siège social de la Société, sur convocation de Monsieur Dominique Sabassier, Président du Conseil de Surveillance, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Il a été littéralement extrait ce qui suit :

2. Cooptation d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance en remplacement de M. Pierre Servant

Le Président rappelle au Conseil de Surveillance qu'à la suite de la démission à compter du 20 février 2017 de M. Pierre Servant de ses fonctions de membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance, le nombre de membres du Conseil de Surveillance encore en fonction après cette démission étant supérieur au minimum légal, le Conseil a la faculté de procéder à une nomination à titre provisoire conformément aux dispositions de l'article L.225-78 du Code de commerce et de l'article 15.1 (a) des statuts de la Société.

A ce titre, le Président informe les membres du Conseil de Surveillance qu'il leur est proposé la candidature de M. Jean Raby, Directeur Général de Natixis Global Asset Management.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil de Surveillance décident à l'unanimité de coopter M. Jean Raby en tant que membre du Conseil de Surveillance pour la durée restant à courir du mandat de M. Pierre Servant, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021. La ratification de cette nomination à titre provisoire sera soumise à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le Conseil de Surveillance décide par ailleurs, à l'unanimité, de nommer M. Jean Raby, Vice-Président du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Monsieur Jean Raby a fait savoir par avance qu'il acceptait ce mandat et ces fonctions, et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

8. Composition du Directoire

• Renouvellement du mandat des membres du Directoire

Le mandat des membres du Directoire arrivant à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale convoquée le 30 mai 2017, le Conseil de Surveillance décide de renouveler, à compter de cette date et pour une durée de deux (2) ans vanant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018, le mandat de membre du Directoire de :

- * M. Eric Aveillan,
- * M. Axel Bernia,
- * Mme Angèle Faugier,
- * M. Jacques Spicq.

Mme Faugier et MM. Aveillan, Bernia et Spicq ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient le renouvellement de leur mandat et qu'ils satisfaisaient à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour l'exercice dudit mandat.

• **Nomination d'un nouveau membre du Directoire**

Il est ensuite proposé au Conseil de Surveillance de nommer M. Luc Bertholat en qualité de membre du Directoire. Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance décide d'étendre la composition du Directoire de quatre (4) à cinq (5) membres, et de nommer M. Luc Bertholat, demeurant à Saint-Cloud (92210), 100 rue de Garches, en qualité de membre du Directoire pour la durée restant à courir du mandat des autres membres du Directoire, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

M. Bertholat a fait savoir par avance qu'il acceptait le mandat qui lui est confié et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour l'exercice dudit mandat.

Le Conseil de Surveillance prend acte que le Directoire est désormais composé des personnes suivantes :

- M. Eric Aveillan,
- M. Axel Bernia,
- M. Luc Bertholat,
- Mme Angèle Faugier,
- M. Jacques Spicq.

• **Renouvellement des fonctions du Président du Directoire**

Enfin, le Conseil de Surveillance décide de renouveler les fonctions de Président du Directoire de M. Eric Aveillan pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

M. Aveillan a déclaré par avance qu'il acceptait le renouvellement de ses fonctions de Président du Directoire, et qu'il n'était frappé d'aucune incapacité, incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptible de lui interdire l'accès ou l'exercice de ces fonctions.

De tout ce que dessus, il a été extrait le présent procès-verbal fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 12 avril 2017

Eric Aveillan